

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

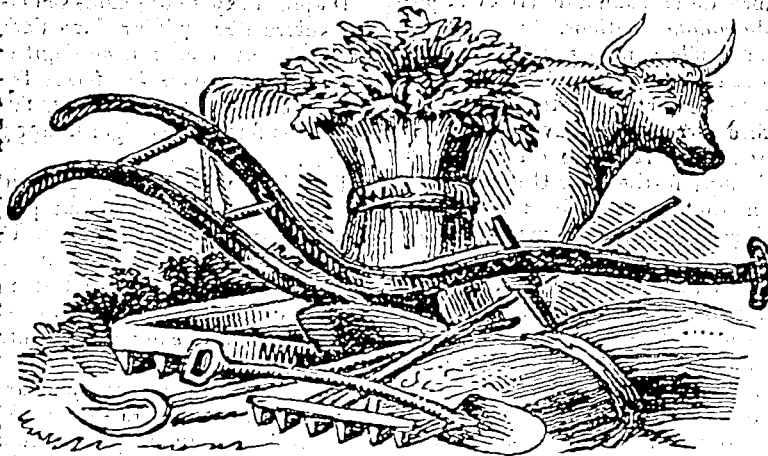
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis.

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à
FIRMIN H. PROULX

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

- Causerie agricole :** Amélioration du sol. (Suite).
Revue de la Semaine : Débats parlementaires à la Chambre Fédérale.
Sujets divers : Le lait qui ne donne pas de beurre (Suite et fin). — Mélange des récoltes. — Les machines agricoles sont des auxiliaires et non des concurrents. — Arrosemens des bouquets avec de l'eau chaude. — Maximes à l'adresse des jeunes gens.
Petite chronique : Licence pour la vente des liqueurs spiritueuses dans la Cité de Montréal. — Heureuse coutume. — Statistiques du Globe.
Recettes : Doit-on arracher les vieux arbres à fruits qui ne produisent plus ? — Moyen pour empêcher les choux d'York de monter.

CAUSERIE AGRICOLE

AMÉLIORATION DU SOL

Les sols soumis à la culture sont excessivement diversifiés dans leur apparence, leur composition et leur fertilité. Tels terrains sont blancs, jaunes, gris, noirs, compacts, légers, humides, frais, secs, arides, argileux, calcaires, sablonneux, pauvres, d'une fécondité moyenne, grande ou extrême. Chez quelques-uns les produits sont abondants, chez d'autres ils sont moyens, et chez d'autres encore ils sont faibles et même très faibles.

Il existe certains terrains d'une fécondité merveilleuse qui produisent, presque sans travail de la part du laboureur, les récoltes les plus riches et les plus abondantes. Mais à côté de ces terrains que de sols médiocres ou mauvais, que de terres difficiles à cultiver, ou presque improductives !

Sur les premiers, tout réussit : à côté des épis nombreux, longs et bien nourris, on rencontre les riches pâturages, les

prairies abondantes et les bestiaux de forte taille. Dans les seconds, au contraire, les plantes sont clair-semées, les épis rares et maigres, les pâturages pauvres, les prairies peu productives, les bestiaux petits et défectueux, et souvent ces pauvres produits ne sont obtenus qu'au prix des plus grandes fatigues et d'énormes dépenses.

L'activité de la population, son amour du travail et sa frugalité, l'emploi judicieux des substances propres à enrichir les sols et l'usage des instruments perfectionnés ont sans doute une influence très-grande sur les succès d'une culture ; cependant ces conditions ne suffisent pas pour faire cesser l'infériorité vers laquelle la mauvaise qualité de la terre pousse l'art agricole ; et, de deux localités soumises aux mêmes circonstances, la plus prospère sera certainement celle dont le sol possèdera la plus grande force productive.

Il est bien vrai que les terres d'une composition parfaite et naturellement fécondes sont très rares ; mais il n'est pas moins vrai que la plupart des terrains sont susceptibles d'amélioration, il n'est pas moins vrai qu'un grand nombre de sols en apparence les plus mauvais et les plus stériles peuvent être transformés en terre de qualité supérieure, si seulement l'homme veut s'en donner la peine.

Mais nous dira-t-on cette transformation d'un terrain médiocre et même mauvais, ne peut se faire sans de grandes dépenses et bien peu de cultivateurs possèdent les moyens de subvenir à ces dépenses. Cette crainte n'est pas toujours fondée ; nous connaissons des terrains actuellement si peu fertiles qu'ils peuvent à peine payer leurs frais de culture et qui pourraient néanmoins être transformés en sols d'excellente qualité avec une dépense relativement très faible. Cependant nous reconnaissons que tous les terrains médiocres ne sont pas aussi facilement améliorés, que plusieurs mêmes exigeraient des déboursés énormes ; mais l'amélioration d'une terre n'est presque jamais une impossibilité. La seule question qui puisse arrêter le cultivateur est celle de la dépense.

R. J. R. L. Hamelin,
Hopital-Général de Québec.

En Canada et dans tous les pays jeunes possédant encore de grandes étendues de terrains incultes et couverts de forêts, l'amélioration du sol se complique par les facilités plus ou moins grandes offertes à la colonisation, par la richesse des nouveaux terrains, par leur prix de vente avant le défrichement, l'abondance de la main-d'œuvre et la proximité des grandes voies de communications.

Dans notre Province de Québec, nous possédons encore d'immenses forêts situées sous le climat le plus favorable à la culture de nos plantes usuelles et à l'entretien des animaux domestiques. Ces forêts, reposant souvent sur un sol de grande fertilité, n'attendent que la hache du défricheur pour se transformer en champs fertiles. Le Gouvernement les offre indistinctement à tout colon sérieux moyennant une somme des plus minimes dont il ne demande le paiement que par annuités.

C'est là heureusement un champ bien vaste offert à l'activité du cultivateur canadien. L'espace ne lui manque pas; si la terre que ses ancêtres ont défrichée, que sa famille n'a cessé de posséder et de cultiver, sur laquelle il a lui-même été élevé ne suffit plus à ses besoins et à ceux de ses enfants, si cette terre est devenue pauvre et peu productive, il lui reste toujours la ressource d'augmenter son étendue en faisant de nouvelles conquêtes sur la forêt.

Ici le morcellement extrême que l'on remarque dans les vieux pays n'est pas à craindre. Le père peut donner à l'un de ses fils le domaine que lui a légué ses pères et pourvoir à l'établissement de ses autres enfants en leur donnant les moyens de défricher d'autres terrains aussi et peut être plus fertiles que celui qu'il possède déjà.

C'est ainsi que nous voyons chaque année surgir de nouvelles et florissantes paroisses dans des endroits qui naguère faisaient encore partie de la forêt.

La colonisation, entre les mains d'un peuple actif et vigoureux est d'un avantage immense, c'est elle qui reçoit le trop plein de la population et qui fait que celle-ci n'est jamais à l'étroit.

Mais elle n'enrichit pas nos vieilles paroisses; elle ne rend pas nos terres meilleures, et n'engraisse pas celles qu'une mauvaise culture a épuisées. En d'autres termes, la colonisation pourra bien faire la fortune du défricheur, mais elle ne sera jamais capable d'améliorer la situation des localités dont le sol est pauvre.

Pour arriver à ce dernier but il faut améliorer la terre, changer sa composition par des amendements appropriés et faire disparaître sa pauvreté au moyen des engrais. En un mot, rendre la terre parfaite.

Mais nous demandera-t-on qu'est-ce qu'une terre parfaite?

Une terre parfaite est celle où les plantes rencontrent la nourriture la plus abondante et la plus convenable, un appui ferme, une dose d'humidité constante, mais non surabondante et qui, à toutes ces qualités, joint une faible tenacité. En deux mots, la terre parfaite est celle qui produit le plus abondamment avec le moins de frais possible.

Malheureusement, nous l'avons déjà dit, ces terres parfaites sont rares; le plus souvent les terrains les plus faciles à travailler sont peu productifs tandis que les sols qui donnent les produits les plus abondants ne se cultivent ordinairement qu'avec de grandes difficultés.

Nous avons en outre des terres naturellement fraîches qui par cela même s'éloignent toujours beaucoup du degré de perfection désiré; car si ces terres conservent, même pendant les sécheresses, une humidité constante dont les plantes savent profiter; d'un autre côté, elles se transforment

avec trop de facilité en terres très-humides lorsque la saison est pluvieuse. Enfin nous possédons encore des terres sèches et des terres humides qui sont encore plus éloignées de la perfection et qui cependant forment la plus grande étendue de notre sol cultivé.

D'après l'exposé que nous venons de faire, la marche que doit suivre l'agriculteur dans l'amélioration d'un sol peut être aisément tracée: il ne s'agit que de diminuer la quantité d'eau contenue dans les terres fraîches ou humides, augmenter celle des terrains secs, faire disparaître la tenacité des terres fortes et corriger la trop grande porosité des terres légères.

Parmi les moyens que l'on peut adopter pour atteindre ces différents buts, tous n'ont pas le même caractère d'urgence, de nécessité immédiate. Il y en a que rien ne doit retarder, ce sont ceux qui peuvent immédiatement amener une augmentation de produits; d'autres, au contraire, doivent être ajournés jusqu'à ce que l'utilisation plus complète du sol soit venue en démontrer l'impérieuse nécessité et en faciliter l'exécution. Dans les terres fraîches, par exemple, l'assainissement par le drainage rendrait de grands services; mais il suffira souvent d'un bon labour profond et de bons fossés ouverts pour faire disparaître la plus grande surabondance de l'eau. Il sera donc mieux, dès le début, d'adopter ces deux derniers moyens, et de ne recourir au drainage que plus tard, lorsque l'augmentation de la production aura permis au cultivateur de faire quelques épargnes et de se pourvoir des fonds nécessaires.

Dans les terrains humides, au contraire, l'assainissement ne peut être convenable que par le drainage. Nous pourrions bien à la rigueur dessécher ces terrains au moyen des fossés ouverts; mais il faudrait tellement multiplier ces derniers, qu'ils deviendraient une nuisance pour la confection des travaux de culture et le passage des voitures. C'est au drainage que l'on doit recourir surtout si l'humidité du sol provient des sources qui surgissent du fond.

Mais si l'humidité du sol ne tient qu'à un excès d'argile et à une trop grande imperméabilité, il suffira souvent pour enlever cette humidité d'y apporter des matières sablonneuses ou calcaires, lorsqu'on peut se les procurer sans de grands frais de charroyage. Cependant, il ne faut pas se faire illusion à ce sujet; l'amélioration d'un sol par le transport des terres est une opération si longue et si coûteuse, le mélange complet du sol avec l'argile est si difficile que très-souvent les frais excèdent le prix de la terre amendée.

Enfin, beaucoup de terrains ne doivent leur humidité qu'à l'imperméabilité et à la dureté du sous-sol. La charrue et les animaux de travail en passant tous les ans sur ce sous-sol, l'ont durci, piétiné et comprimé. Dans ce cas, le meilleur moyen d'amélioration sera les labours profonds; car augmenter la profondeur d'un terrain, c'est augmenter l'épaisseur de la couche pénétrable par les eaux, c'est rompre l'obstacle qui empêchait ces dernières de descendre plus avant. Nous connaissons une foule de terres fortes qui souffrent aujourd'hui de la surabondance de l'eau, et qui seraient facilement assainies simplement par l'augmentation de la profondeur des labours.

De tous les moyens proposés pour corriger l'aridité des terres légères et leur procurer la dose d'humidité convenable, l'irrigation ou l'introduction artificielles des eaux sur le terrain est le plus parfait. C'est le grand moyen adopté par les contrées couvertes d'une population dense et active; et où par conséquent la main-d'œuvre est abondante et le prix des terres élevé. En Canada, ce moyen serait des plus convenables mais il s'écoulera encore de longues années avant

qu'on songe à l'adopter, car les bonnes terres sont encore trop communes et le prix du sol trop peu élevé pour qu'on se décide à faire les déboursés exigés par l'irrigation.

Quant à la ténacité des terres elle peut aisément se corriger par l'emploi des engrais, des cendres et de la chaux; l'addition de matières sablonneuses produirait aussi d'excellents résultats mais c'est toujours une opération très-longue et très-coûteuse.

REVUE DE LA SEMAINE

La journée du 5 mai, à la Chambre fédérale, a été exclusivement consacrée aux mesures du Gouvernement. Parmi ces mesures, la première présentée fut celle de M. Cartwright demandant le concours de la Chambre au sujet des subsides.

Six ou sept importants items furent alors adoptés et entre autres une somme de \$93,880 sous le titre: *Arts, agriculture et statistiques*.

Il s'éleva ensuite une chaude discussion au sujet de l'article immigration. Le ministère fédéral a nommé un agent général d'immigration en Angleterre, un quasi-ambassadeur, avec un salaire de \$4,000 par année. Cet agent général est un Monsieur Jenkins, membre du Parlement anglais. M. Holton demanda au Gouvernement quels seront les pouvoirs conférés au nouvel agent général.

M. MacKenzie lui répondit que M. Jenkins aura la haute surveillance sur les agents d'immigration en Angleterre; que ces derniers devront lui faire rapport de leurs travaux et que M. Jenkins sera en outre chargé de se procurer une maison de réception pour les Canadiens qui visiteront l'Angleterre, de tenir un livre de référence dans lequel seront entrés les noms de tous les visiteurs et de fournir tous les renseignements dont on pourra avoir besoin.

En réponse à Sir John A. MacDonald, M. MacKenzie dit que M. Jenkins aura des pouvoirs beaucoup plus étendus que les agents précédents. Tous les agents et employés officiels du bureau d'immigration devront respecter ses ordres et il pourra aussi être appelé à quelque mission confidentielle demandée par le Gouvernement, et c'est pour payer convenablement les services de ce monsieur que son salaire est porté à \$4,000.

Sir John A. MacDonald dit que la rumeur s'était répandue que M. Jenkins avait été nommé comme quasi-ambassadeur en Angleterre et que lui-même, dans un discours prononcé devant ses électeurs, s'était donné comme le représentant du Canada auprès du Gouvernement anglais dans toutes les affaires importantes. Si tel est le cas, M. Jenkins n'est pas qualifié pour occuper la haute position qu'on a bien voulu lui confier et il est à craindre que les affaires du Canada n'en souffrent et que nos intérêts ne soient trahis.

Nous n'avons aucun besoin d'ambassadeurs, car leurs salaires sont très-élevés et ils ne pourraient nous rendre que bien peu de services. Ce qu'il nous faut ce sont de bons agents d'immigration commandant la confiance publique. Quant aux plus grands intérêts du pays, nous avons le ministre des colonies pour appuyer nos propositions, et il ne serait pas convenable de le remplacer par un agent quelconque.

M. MacKenzie dit que le M. Jenkins a été choisi de préférence à tout autre parce qu'il est Canadien, qu'il réside en Angleterre, qu'il est intéressé à la prospérité de la Paissance et qu'il connaît parfaitement notre situation et celle de l'Angleterre, spécialement en ce qui concerne l'immigration.

Quelsque soient les motifs qui ont poussé M. MacKenzie à faire cette nomination, ils ne peuvent être excessivement favorables à la nationalité canadienne-française, son fanatisme bien connu et la haine qu'il nous porte et dont il a donné de nombreuses preuves ne nous permettent pas de l'espérer. Néanmoins, nous n'en contribuerons pas moins à payer les \$4000 qui forment le salaire d'un agent-général dont l'utilité est fort problématique.

Après cette discussion dont nous venons de rapporter une partie, l'examen des subsides fut continué et plusieurs items adoptés, entre autres une somme de \$1,313,000 pour la milice.

Le Gouvernement aujourd'hui au pouvoir trouve que tout est défectueux dans le système de milice que nous avons actuellement, notre force militaire n'est pas effective, et suivant lui, il est absolument nécessaire que cet état de chose change, mais pour cela il faut porter l'item de la milice à \$1,313,000 et encore ce n'est là que le commencement de la réforme, car on ne tend à rien moins qu'à nous gratifier d'une armée permanente. C'est du moins ce qu'a annoncé M. Smith dans sa réponse à M. Mitchell, lequel a eu l'audace de dire et de prouver que l'item de la milice aurait dû subir une diminution plutôt qu'une augmentation.

Après l'adoption de quelques autres subsides, M. Cartwright proposa la prise en considération des résolutions pourvoyant à l'emprunt de £8,000,000 sterling, pour effectuer la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, résolutions déjà présentées dans la séance du 28 avril.

L'Hon. M. Mitchell demanda alors au ministre des finances si cet emprunt dont une partie est sous la garantie impériale ne doit pas être fait à la condition que le Chemin de fer du Pacifique canadien se relie au système actuel des chemins de fer du Canada jusqu'au rivage de l'Océan Pacifique. Si tel est le cas, il aimerait à savoir si quelques négociations ont eu lieu avec le Gouvernement impérial et si ce dernier approuve la modification introduite dans le premier projet et si malgré les changements opérés il est toujours prêt à garantir l'emprunt.

M. Young pense qu'il n'y a pas le moindre doute que le Gouvernement impérial ne soit disposé à donner la garantie requise.

Après quelques courtes discussions les résolutions sont adoptées et un bill basé sur ces résolutions est présenté et lu une première fois.

La question la plus importante mise devant la Chambre fédérale dans la séance du 6 mai, fut celle des Ecoles du Nouveau-Brunswick présentée par M. Costigan sous la forme d'une adresse à Sa Majesté.

Cette adresse représente: "Qu'il est essentiel à la paix et à la prospérité de la Paissance du Canada que les diverses religions qui s'y trouvent vivent sur le pied d'une parfaite harmonie les unes à côté des autres, et que toute loi passée, soit par ce Parlement ou par les Législatures locales, méconnaissant les droits ou les usages tolérés d'une de ces religions, est de nature à rompre cette harmonie; que la Législature locale du Nouveau-Brunswick, en 1871, a adopté une loi sur les écoles, par laquelle il est défendu de donner dans ces écoles aucune notion de religion aux élèves, et quo cette défense est contraire aux sentiments de toute la population de la Paissance en général et aux convictions religieuses de la population catholique romaine en particulier; que les catholiques-romains du Nouveau-Brunswick ne peuvent, sans agir contre leurs croyances, envoyer leurs enfants aux écoles créées par la susdite loi, et que cependant ils sont obligés, comme le reste de la population, de payer

les taxes destinées à subvenir à l'entretien de ces écoles; que la susdite loi est injuste et contraire à l'esprit de la constitution et cause beaucoup de malaise parmi la population Catholique-Romaine disséminée sur toute la surface de la Puissance du Canada, et que cet état de chose, s'il continue, peut avoir des résultats désastreux pour toutes les provinces confédérées."

En conséquence, "elle prie Sa Majesté de vouloir bien faire passer un acte à l'effet d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, dans le sens que cette Chambre croit avoir été en vue à l'époque de la passation du dit Acte, en décrétant que toute dénomination religieuse, dans la province du Nouveau-Brunswick, continuera de jouir de tous les droits, avantages et privilèges, à l'égard de ses écoles, dont elle jouissait dans cette province à l'époque de la passation du dit acte en dernier lieu mentionné, au même degré que si ces droits, avantages et privilèges eussent été alors dument accordés par la loi."

M. Costigan fait ensuite l'historique de la question des écoles dans la Province du Nouveau Brunswick et dit que le vote donné à ce sujet par la Chambre fédérale, en 1872, n'est pas seulement un vote catholique, mais qu'il est formé des suffrages des catholiques unis à ceux d'un grand nombre de protestants.

Si le bill des écoles, dit-il, avait été désavoué après le vote de 1872, la question aurait été de beaucoup simplifiée; mais le Gouvernement a refusé d'obéir au désir de la Chambre et l'état des affaires ne s'est aucunement amélioré.

Pour obvier à la difficulté, il propose maintenant un amendement à la constitution et cette demande peut être facilement accordée, car elle est parfaitement justifiée par l'amendement qui a déjà été faite en faveur de la Nouvelle-Ecosse.

Il soutient que Son Excellence le Gouverneur-Général, en conseil, a le droit de désavouer les bills provinciaux, à condition toutefois qu'il consulte le peuple. Il est prêt à entendre le verdict du peuple aux élections, pourvu que la question lui soit loyalement soumise, et il est certain que ce verdict sera favorable à la demande qu'il fait.

La discussion du sujet est remise au lundi suivant.

La position impossible faite aux catholiques du Nouveau-Brunswick par le bill des Ecoles de 1871, mérite la sympathie de toute la Chambre fédérale; toutes les religions, toutes les nationalités qui courent le sol de la Puissance, doivent reconnaître aujourd'hui que nos coreligionnaires ont le droit d'être traités avec plus de libéralité qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. D'ailleurs les hommes qui nous gouvernent actuellement, le parti qui est depuis quelques mois le maître de nos destinées politiques, ne peuvent oublier qu'ils doivent en grande partie leurs récents succès à la sympathie dont ils ont fait parade en faveur de la solution de la question des Ecoles, et s'ils veulent conserver leurs amis, ils doivent se montrer conséquents avec leurs notes antérieures.

Dans la soirée une longue discussion s'éleva au sujet d'un bill de M. Cameron, affectant la représentation du pays. Ce bill pourvoit à ce que le Canton de Tuckersmith soit détaché de la division centre du comté de Huron et annexé à la division sud. Les amis du ministère actuel attaquent violemment l'ancien Gouvernement, mais les membres de ce dernier se défendirent avec énergie et repoussèrent les attaques dirigées contre eux.

De cette discussion il ressort que M. Malcolm Cameron n'est pas content des électeurs de la division de Huron Sud qu'il représente, qu'il n'est pas même certain d'y être réélu aux prochaines élections; et c'est afin de s'assurer d'une

majorité suffisante qu'il demande ce changement de limites au moyen duquel il pourrait compter sur 200 amis dévoués.

Dans la séance du 7 mai, la discussion roula principalement sur le bill électoral de M. Dorion. Il est décidé que la liste de nomination devra être accompagnée d'une somme de \$50 pour chaque candidat et que l'officier-rapporteur emploiera cette somme pour défrayer ses dépenses d'élection.

Puis la clause pourvoyant à l'établissement de certaines franchises dans l'Isle du Prince Edouard est présentée. On cite l'opinion d'un homme influent de l'Isle du P.-E. déclarant que l'établissement des franchises projetées diminue d'un tiers le nombre des électeurs. C'est là une violation flagrante du droit électoral et M. Dorion en restreignant ainsi le suffrage dans une partie de la Puissance n'est pas conséquent avec ses déclarations antérieures par lesquelles il admettait la nécessité du suffrage universel.

Nous ne sommes pas en faveur de ce suffrage universel, permettant à des gens sans responsabilité de participer à la représentation d'un pays, mais d'un autre côté nous voudrions trouver dans nos gouvernants assez de justice pour ne pas refuser le droit de vote à ceux qui le possèdent réellement.

Mais en dépit de toutes les réclamations la résolution fut adoptée.

Au sujet des honoraires des officiers-rapporteurs, M. Dorion suggéra que ces honoraires fussent fixés à \$40 au lieu de \$60, excepté dans deux districts électoraux, où Son Excellence pourra accorder une somme plus élevée si elle le juge nécessaire,

Cette suggestion fut adoptée.

Puis le bill de M. Fourrier concernant les élections contestées est introduit.

Le 8, M. Cartwright proposa l'adoption des estimés supplémentaires.

M. Holton prétend que les estimés supplémentaires n'ont d'autre but que de combler le déficit amené par les énormes dépenses de l'ancien ministère.

M. Tupper donne un démenti formel à cette assertion, il nie que le ministère tombé ait fait ces dépenses. Il répète ce qu'il a déjà dit à propos du tarif; il n'existe pas de déficit et il n'était pas nécessaire d'augmenter les impôts. Il est bien vrai que le ministre des finances a annoncé que le déficit existe; mais il n'a pas prouvé son avancé.

Puis l'attention de la Chambre est appelée sur le bill pourvoyant à l'augmentation des droits imposés sur certains articles. Plusieurs députés, même parmi les chauds partisans du Gouvernement, attaquent le bill et tous reconnaissent que l'augmentation des droits sur certains objets de consommation générale soulèvera un grand mécontentement dans tout le pays et surtout dans les classes ouvrières.

Vraiment nous avons sous les yeux un bien triste spectacle: des hommes qui se sont montrés ennemis jurés des impôts admettent aujourd'hui un déficit imaginaire, et pour combler ce déficit ils imposent des droits sur des denrées qui devraient en être complètement exemptes.

Le lait qui ne donne pas de beurre

(Suite)

Enfin, le lait des vaches, vivant dans les conditions hygiéniques les plus opposées, est également exposé à cette altération. Toutefois, nous avons remarqué qu'elle se manifeste plus fréquemment et offre un plus d'opacité sur le lait des vaches que les marchands de bestiaux et les cultivateurs désignent sous les noms vulgaires de *vaches arrières*, c'est-à-dire qui ont vêlé depuis plus

de neuf mois et sont demeurées stériles.

Cette altération du lait, qui fait la désolation des ménagères, des filles de basse-cour, peut durer très-longtemps, plusieurs mois, des années même, si elle n'est pas combattue par des moyens efficaces. Abandonnée à elle-même, il arrive cependant quelquefois qu'elle disparaît spontanément, par suite de circonstances favorables au milieu desquelles les laitières se trouvent subitement placées, soit qu'elles dépendent du régime alimentaire ou de l'atmosphère, comme le passage brusque d'un mode d'alimentation à un autre, d'une température chaude à une température froide et vice-versa. Une chose remarquable, c'est que le lait de toutes les vaches d'une étable, d'une ferme, en est constamment atteint en même temps; souvent, quand la chose était praticable, nous faisons par expérience battre séparément le lait de toutes les vaches et toujours avec constatation que le lait de chacune d'elles était également affecté; les rares exceptions que nous avons observées sont en faveur des laitières fraîchement renouvelées.

On rencontre des laitières qui n'ont jamais donné qu'une faible quantité de beurre, et le peu qu'elles donnent est encore de mauvaise qualité; les remèdes ne peuvent rien sur elles, et si l'on parvenait à obtenir une légère amélioration, elle disparaîtrait bientôt; dans ce cas, le vice étant constitutionnel, le mieux est d'engraisser ces bêtes et de les livrer à la boucherie. Ce lait est très-rare, nous le citons comme une exception et pour établir la différence entre cette anomalie et l'altération qui nous occupe; elle est évidente; en effet, le lait de ces vaches, quoiqu'elles soient jeunes et bien portantes, est peu crémeux; cependant la formation et la réunion du beurre s'opèrent assez facilement, mais ce produit est en faible quantité et d'une qualité inférieure, il est blanc et d'une saveur peu agréable. Si l'on mélange ce lait avec du lait plus riche, il ne communique à ce dernier aucune mauvaise qualité et ne nuit ni à la crème ni au beurre, tandis qu'il suffit du lait d'une seule vache affectée de l'altération que nous étudions pour corrompre celui de plusieurs autres.

Le lait qui ne donne pas de beurre, quand il sort des mamelles et qu'il est chaud, ne présente rien de particulier; mais si on le fait bouillir quelque temps après la traite pour les besoins du ménage, il se caille. Abandonné au repos dans un vase, il présente, au bout de quelques heures, les caractères suivants: la crème n'offre pas de consistance, sa couche peu épaisse se divise aisément, il suffit d'un souffle pour la briser, et l'on aperçoit, sous cette matière, le lait résidant une teinte bleuâtre rendue plus sensible par la présence d'une légère couche de sérosité, d'eau, comme disent les fermières, interposée entre la crème et le lait. Plus tard, la couche de crème devient un peu plus épaisse, sans que, toutefois, cette substance prenne plus de consistance; elle est grasse et offre l'aspect de la graisse ou du saindoux; lorsqu'on brème, la couche se brise, tombe par pièces et morceaux, et laisse voir qu'il surnageait une quantité abondante de sérum.

Si l'on agite dans une bouteille une petite quantité de cette crème, elle se convertit aussitôt en mousse; par l'opération du battage, elle monte et écume tellement, que bientôt la baratte est remplie d'une mousse abondante et légère qui s'échappe par les fissures, les petits jours que laisse l'articulation des pièces du battoir. Après plusieurs heures de battage, le beurre, lorsqu'il apparaît, se présente sous la forme de petits globules jaunâtres de la grosseur d'une tête d'épingle, d'un petit pois, et reste dans cet état sans qu'il soit possible de le rassembler, quels que puissent être la durée pendant laquelle on prolonge le battage, la régularité et l'opiniâtreté avec lesquelles on exécute cette opération, et les moyens dont l'expérience a confirmé l'efficacité, dans les circonstances ordinaires, pour hâter la formation du beurre ou autres que, dans sa détresse, emploie la fille de basse-cour; ni l'usage de l'eau froide en été, ou de l'eau chaude en hiver, n'importe en quelle quantité, n'y peut rien; il arrive même que les globules de beurre se redissolvent dans le bat-beurre, et la ménagère a la tristesse de voir aussi s'évanouir ses espérances de plusieurs jours; et d'être obligée de donner aux pores le produit abondant d'un grand nombre de traites quand, par superstition, elle ne le jette pas dans le fumier.

Quelquefois, cependant, quoique en quantité peu importante, les globules de beurre sont assez abondants pour qu'il soit avantageux de les recueillir au moyen d'un tamis, puisqu'il est im-

possible de les réunir en plus grosses masses par le barratage ou par toute autre manœuvre; mais alors cette substance est de très-mauvaise qualité, se travaille difficilement, et s'altère promptement en prenant un goût rance et amer.

Récherchant les causes qui font naître cette altération qui dépourville le lait de sa matière butyreuse ou l'empêche de se dégager des autres éléments, M. Denebourg s'exprime ainsi:

Il paraît assez difficile d'assigner les causes d'un phénomène qui se manifeste sous des influences aussi diverses et dans des conditions aussi opposées que celles dont nous avons donné plus haut l'énumération; il est évident, cependant, qu'elles sont inhérentes à la bête et qu'elles dépendent du régime alimentaire. Nous avons dit, et c'est une vérité incontestable, que cette altération attaque également le lait des vaches abondamment nourries avec des aliments très-substantiels, et celui des laitières qui ne reçoivent qu'une nourriture insuffisante ou de mauvaise qualité. En un mot, nous avons dit que le lait des bêtes vivant au milieu des conditions les plus favorables au développement de la pléthore sanguine, est autant exposé à cette altération que celui de celles qui subissent des conditions diamétralement opposées. Eh bien, c'est dans ces deux états pourtant si contraires que nous croyons découvrir l'origine du phénomène dont nous venons d'exposer les caractères, et il ne nous semble pas impossible de comprendre comment des circonstances aussi différentes peuvent amener le même résultat.

Des aliments abondants, riches en principes alibiles et excitants, augmentent la quantité du sang en même temps que ses propriétés vivifiantes; il est plus fibrineux, plus plastique, plus excitant; extrait des vaisseaux, il se coagule très-promptement; lancé dans toutes les parties du corps, il répand dans tout l'organisme son influence excitante, les sécrétions sont plus actives et les fluides sécrétés plus consistants. Le lait, élaboré dans des conditions semblables, est conséquemment très-riche, très-épais, et, comme le sang d'où il émane, se coagule très-vite; cette coagulation s'opère si rapidement, qu'elle a lieu avant que la crème ait eu le temps de monter à la surface et de se séparer de la matière caséuse qui l'enveloppe et l'entraîne avec elle. Un régime alimentaire, composé de substances peu nourrissantes, pauvres en principes nutritifs, modifie le sang et les sécrétions d'une manière opposée; dans ce cas, le lait trop séreux, trop maigre, se coagule trop lentement, les globules butyreux peu abondants sont retenus noyés dans la matière séreuse d'où ils ne peuvent se dégager pour monter à la surface; de sorte que, dans l'un et l'autre cas, l'élément butyreux, retenu et entraîné par les matières du lait qui s'acidifient promptement, s'altère dans son essence par son contact avec elles.

Une explication plus satisfaisante, peut être décollée encore de l'examen des causes et des conditions physiologiques que nous considérons comme donnant naissance à l'altération dont nous nous occupons. Ainsi dans l'état pléthorique, conséquence naturelle d'une alimentation trop substantielle, il résulte de la trop grande plénitude des vaisseaux et de la difficulté de la circulation, des stases sanguines dans les organes où le système capillaire est très-développé, et exsudation des parties séreuses du sang qui, se mêlant au lait dans les mamelles, l'altèrent en agissant sur ses éléments à la manière des ferments.

La même chose a lieu, mais par un effet tout à fait opposé, sous l'influence d'une alimentation insuffisante ou de mauvaise qualité; dans ce cas, le sang séreux, pauvre, incomplètement réparé, ne saurait communiquer aux organes l'excitation et la vitalité qu'il n'a pas; dès lors, les fonctions s'exécutent difficilement, la circulation se fait lentement, les parois vasculaires, comme tous les autres tissus, relâchées, ramollies, flasques, laissent échapper, transparent de la sérosité du sang qui, se mêlant au lait dans les mamelles comme ci-dessus, devient le principe altérant de ce liquide.

Ne pourrait-on pas encore trouver l'explication de ce phénomène dans un état particulier des organes digestifs, dû à des influences dépendantes de l'alimentation et des conditions hygiéniques momentanées ou permanentes au milieu desquelles vivent les laitières, et qui, sans que la santé en paraisse aucunement troublée, provoquerait une irritation quelconque des organes glanduleux et sécrétoires et la perversion des liquides de sécrétion, en développant en excès, soit l'élément acide, soit l'élément

contraire? Ou bien encore, se produirait-il dans le lait, par l'effet de ces causes ou de toute autre inconnue, un principe étranger ou la décomposition, ou la disparition d'un de ses principes propres?

Nous devons le reconnaître, tout est encore hypothétique quant aux causes et à la nature de cette altération, et, avant que nous puissions posséder des données exactes sur ce sujet, il faut que des analyses chimiques minutieuses et éclairées aient été faites sur le lait ainsi affecté, soit après la mulsion, au moment de la séparation de ses éléments et quand il passe à l'acidité.

Mélange des récoltes

En mélangeant avec intelligence les semences de diverses espèces cultivées, les praticiens disent qu'on soulage le sol et que les plantes y trouvent plus de ressources, puisqu'elles peuvent prendre chacune les éléments qu'il leur faut, sans se nuire les unes les autres. Ce fait est notamment démontré depuis bien longtemps par le méteil (blé et seigle mélangés), qui donne des récoltes bien plus assurées que le blé seul ou le seigle seul. Le comice agricole de Selongey (Côte-d'Or) assure, en commentant ce sujet, qu'il a bien souvent constaté que des plantes de différentes espèces se nourrissent mieux sur un espace donné que le même nombre de plantes d'une seule espèce. C'est, en effet, ce qu'on peut remarquer à l'égard des pois, qui produisent d'autant plus qu'ils sont composés d'espèces plus nombreuses, dans les sols qui ne sont pas plus spécialement propres à une espèce qu'à une autre.

Ce même comice ajoute que le mélange du blé et du seigle est essentiel dans les terres médiocres, parce que, d'abord, on est au moins sûr de faire l'une des deux récoltes, et qu'ensuite si, au moment des semailles, le temps est favorable aux deux graines, les produits sont alors très-abondants. Quant au pain qui provient de ce mélange, il est plus sain que le pain de pur froment; car ce n'est pas, comme on sait, la blancheur qui en fait la qualité.

L'orge et l'avoine se mélangent également très-bien. Dans la Côte-d'Or, on sème l'avoine dedans et l'orge dessus, quand la terre n'est pas en bon état de culture. Par les temps humides, l'avoine se sème dessus dans les terres argileuses extrêmement fortes, ou dans les terres légères, mais en bon état de culture.

L'épenautre et le seigle dans les terres légères, le seigle et les lentilles dans un sol calcaire, réussissent toujours parfaitement.

Voici encore quelques exemples empruntés à la même source:

Abritées par le seigle, les lentilles résistent aux rigueurs de l'hiver, et la paille de ce mélange constitue un fourrage précieux.

Les pois et le seigle mélangés prospèrent encore dans les terres où l'une ou l'autre de ces plantes, cultivée isolément, ne viendraient plus.

Trois quarts d'avoine, mélangés d'un quart de vesce, donnent de meilleurs produits que ne le ferait chacune de ces deux plantes séparément; la vesce protégeant l'avoine pendant sa germination, et celle-ci servant de support à la vesce, dont les feuilles alors ne pourrissent plus sur le sol. Le fourrage provenant de la paille de ce mélange vaut presque le foin. D'ailleurs, les graines de ces deux espèces sont faciles à séparer par le criblage.

Enfin il est avantageux de semer des carottes ou du trèfle dans le lin. Ce mélange se fait déjà, et avec beaucoup de succès, dans un grand nombre de localités, et notamment dans les Flandres. Voici comment on procède dans cette dernière contrée: S'il s'agit de terres légères, on sème, par-dessus le lin, environ 8 livres de graines de carottes sur un arpent. Ces carottes sont arrachées en octobre, afin qu'on puisse semer du blé immédiatement après. Le plus souvent, on sème aussi des carottes dans le blé, lors même que le terrain en aurait déjà porté avec le lin.

Dans les terres plus argileuses, on préfère généralement semer du trèfle; il faut 20 livres de cette graine par arpent. Pour faire cette semence, on attend que le lin soit déjà levé sans cette précaution, le trèfle prendrait trop de développement et nuirait au lin.

Quant aux semailles de céréales proprement dites, les mélanges bien combinés ne sont pas moins importants non plus. Ainsi, pour citer un exemple, le blé blanc entre avantageusement avec

toutes les sortes. Quelques grains suffisent pour donner une belle apparence aux échantillons, et le meunier y retrouve son compte aussi quand il livre ses produits à la boulangerie, qui tient extrêmement aux qualités que cette variété communique à la farine.

Les machines agricoles sont des auxiliaires et non des concurrents.

La Feuille du Cultivateur se faisant l'intermédiaire d'un correspondant anonyme que la mécanique agricole semblait inquiéter, un correspondant se demandait: Que deviendra la main-d'œuvre des campagnes, quand les machines fonctionneront à la place des bras pour toutes les opérations de l'agriculture? La question était soumise au public; or, en notre qualité de membre de ce public, nous dirons notre mot dans l'affaire.

Et d'abord, nous pensons que le correspondant de la Feuille du Cultivateur est un peu étranger à ce qui se passe dans nos villages; mais c'est égal, puisqu'il nous porte de l'intérêt, nous le prions d'accepter nos remerciements. Une politesse en vaut une autre. A présent, il ne s'agit plus que de le tranquilliser sur notre avenir; ce ne sera pas difficile.

Chez nous, les choses ne se passent point comme dans l'industrie manufacturière, où l'on crée des machines pour supprimer les bras. Nous ne chassons personne, nous n'arrivons avec les machines que parce que les bras n'en voient. Quand nous demandons au cultivateur pourquoi il ne fait pas ceci, pourquoi il ne fait pas cela, pourquoi il n'accorde pas plus d'espace à ses cultures sarclées, pourquoi il néglige des travaux de rigueur, il nous répond tout de suite que la main-d'œuvre manque; et c'est l'exacte vérité. Or, cet état de choses ne pouvant durer, il importe d'y mettre ordre à l'aide des machines. Les propriétaires le comprennent, les journaliers n'y trouvent rien à redire; et d'ailleurs l'introduction des machines se produit si lentement, qu'ailleurs même qu'un déplacement de bras devrait s'en suivre, il ne saurait être ni brusque ni alarmant. Ce n'est plus ici comme avec les chemins de fer et les mécaniques de l'industrie manufacturière.

Les industriels procèdent le plus ordinairement par association et disposent de capitaux considérables. Ils sont sans cesse à la recherche de moyens économiques. Les cultivateurs ne sont point dans le même cas; ils procèdent isolément, lentement, parce que leurs ressources sont restreintes, parce que l'extrême division de la propriété gêne leurs mouvements, parce qu'ils n'ont pas dans la science autant de confiance que les industriels. Les dix-neuf vingtièmes de ceux qui rement la terre et en vivent ne sauraient se servir des grandes machines, telles que moissonneuses, faucheuses et charrues à vapeur. Où voudriez-vous donc qu'ils les fissent mouvoir? Où prendraient-ils les sommes nécessaires pour les payer? Sans doute, avec l'association, on réussirait en agriculture comme en industrie, mais il ne sera pas de sitôt aisé de la réaliser.

Admettons, si vous le voulez, que toutes les machines puissent fonctionner; il nous reste tant d'améliorations à faire que la main-d'œuvre supprimée sur un point ne servirait pas en peine de se rejeter sur un autre. Les machines en question nous donneraient ce temps, cette latitude qui nous manquent et dont chacun se plaint. Non-seulement nous avons des travaux délicats qui exigent absolument la main de l'homme pour être menés à perfection et que nous négligeons partout, mais nous avons, en outre, beaucoup de petites industries rurales à créer dans nos villages.

Voilà pourquoi nous avons dit tant de fois déjà et pourquoi nous répétons:—Amenez-nous les machines, nous les recevrons à bras ouverts; pour nous, ce ne sont pas des concurrents, ce sont des auxiliaires.—P. JOIGNEAU.

Arrosements avec l'eau chaude

Pour guérir de différentes maladies les plantes cultivées en pots, M. Ed. Lucas, d'Hohenheim, vient de recommander l'emploi de l'eau chaude. La société impériale et centrale d'horticulture fait connaître, ainsi qu'il va suivre, les avantages que présente ce procédé, dont l'application est des plus simples:

Beaucoup d'horticulteurs ignorent l'action avantageuse qu'ex-

erent les arrosements pratiqués avec de l'eau tiède à 45 ou 50 degrés R., dans les cas où les plantes cultivées en pots sont tombées dans un état malade; à la suite d'arrosements surabondants, par l'effet d'un trop grand enfoncement en terre, de l'emploi de pots trop cuits, et par conséquent trop peu poreux, ou par différents autres motifs.

Les arrosements avec de l'eau chaude rendent même inutile le changement de terre auquel on a recours habituellement dans ces cas où les plantes doivent leur triste état à ce qu'il s'est produit des substances (acides humique, ulmique, etc.), qui, mélangées au sol et absorbées par les racines, agissent sur les végétaux comme de véritables poisons. On voit, en effet, sous l'action de ces substances, les racines brunir, perdre leur activité; par suite les parties supérieures et les plus jeunes des plantes jaunir, et les feuilles se couvrir de taches qui indiquent nettement un état morbide.

Ordinairement, dans ces cas, on transplante dans de nouvelles terres assez meubles, on nettoie les pots, on pratique un bon drainage, etc., et ces diverses opérations produisent souvent l'effet qu'on en attend.

Mais M. Lucas se contente, depuis plusieurs années, d'un traitement beaucoup plus simple, consistant uniquement à arroser avec de l'eau chaude, et il assure que ce moyen lui a toujours réussi, tant pour les palmiers que pour les rosiers, tant pour les arbres fruitiers cultivés en pots que pour le *Ficus elastica*. Il rapporte en détail une expérience faite sur deux pieds de cette dernière plante, qu'il tenait, dans une chambre, plantés dans des pots vernissés, dont il déclare par la même occasion l'emploi très-défavorable.

Ces ficus, très-vigoureux jusque-là, tombèrent dans un état qui paraissait devoir mener promptement leur mort. Leurs feuilles jaunes se rabattirent, et leur feuillage se couvrit de taches noires qui s'agrandissaient presque à vue d'œil.

La terre dans laquelle ils étaient plantés fut labourée, après quoi elle fut arrosée avec de l'eau chaude, à 50° R., assez copieusement pour que le liquide coulat en abondance par le fond des pots. L'eau qui coulait ainsi restait d'abord claire; mais plus tard elle passa sensiblement colorée en brun, et elle présenta dès lors une réaction acide appréciable. Après ce lavage de la terre à grande eau, les plantes furent placées près du poêle.

Le lendemain, leurs jeunes feuilles se redressèrent; les taches cessèrent de s'étendre, et, après trois jours, les deux figuiers avaient repris l'air de santé et de vigueur qu'ils avaient auparavant.

Enfin, les plantes ne tardèrent pas à végéter avec vigueur, et elles donnèrent bientôt une grande quantité de nouvelles racines.

On a remarqué que cette terre, lavée comme il vient d'être dit, redevient bientôt meuble, et qu'étant sèche elle ressemble tout à fait à de la terre neuve.

Maximes à l'adresse des jeunes gens

Ne soyez jamais oisifs. Si le travail manuel vous fait défaut, appliquez vous à la culture de votre esprit.
 Dites toujours la vérité.
 Ayez de bons compagnons ou n'en fréquentez aucun.
 Faites peu de promesses.
 Soyez fidèles à vos engagements.
 Gardez vos propres secrets, si vous en avez aucun.
 Ne prêtez jamais l'oreille à des discours inutiles ou dangereux.
 Si quelqu'un parle mal de vous, que votre conduite soit telle que personne ne puisse le croire.
 Évitez de boire aucune liqueur enivrante.
 Ayez soin de régler toujours vos dépenses sur votre revenu.
 En vous mettant au lit, repassez vos actions de la journée.
 N'ayez pas hâte d'être riches, si vous voulez prospérer.
 Gagnez votre argent avant de le dépenser.
 Ne vous endettez jamais sans voir jour de vous acquitter.
 N'empruntez point si vous pouvez vous en abstenir.
 Soyez vertueux; si vous désirez être heureux.
 Enfin, soyez sûr que ce que vous faites pour le service de Dieu et sa plus grande gloire, vous sera compté et obtiendra sa récompense. — Gazette de Sorel.

Petite Chronique

Licences pour la vente des liqueurs spiritueuses dans la cité de Montréal.— Sur 353 applications pour licences, il n'y en a eu que 144 d'accordées. Il appert que, les statistiques données par les Commissaires qu'en 1872, il y a eu 277 licences d'accordées, et 374 en 1873. Il y a donc cette année une diminution de 170. Voilà ce qui s'appelle faire son devoir.

Heureuse coutume.— On dit qu'il existe en Suisse une loi qui oblige les nouveaux mariés à planter six arbres aussitôt après la cérémonie nuptiale et deux autres à la naissance de chaque enfant. Ils sont plantés dans les communes et sur les routes et étant principalement des arbres fruitiers, ils donnent du profit en même temps que de l'embellissement. Le nombre planté chaque année s'élève à 10,000.

— Les derniers relevés statistiques du globe établissent les données très curieuses que voici, sur l'espèce humaine, répandue sur toute la surface de notre planète :

Les habitants de la terre sont au nombre de 1 milliard 228 millions, dont 369 millions de race caucasienne, 552 millions de race mongole, 490 millions de race ind. américaine, et 176 millions de race malaise. Ces différentes races parlent 2,642 langues et professent mille religions diverses.

RECETTES

Doit-on arracher les vieux arbres à fruits qui ne produisent plus ?

Non, disent quelques horticulteurs. Lorsque les racines sont saines, il vaut mieux couper dans la terre les troncs au niveau du collet, puis poser à la fente ou en couronne, 2, 3 ou 4 greffes des meilleures variétés. Ce procédé est excellent pour les poiriers, les pommiers, les pruniers, les cerisiers, les amandiers devenus stériles. Après avoir posé les greffes, il faut avoir soin de couvrir les plaies des troncs avec de la cire à greffer ou de la terre grasse. On réhausse ensuite la greffe avec de la terre, en ne laissant qu'un ou deux yeux au dehors.

Moyen pour empêcher les choux d'York de monter

On fend le pied de part en part, à 2 pouces environ de dessus le sol et on place une chevillo en bois dans la fente afin que les parties soient dans l'impossibilité de se rapprocher ou de se souder.

BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE.

LETTRES NON RÉCLAMÉES :

- | | |
|-------------------------|-------------------------------|
| Antil, Madame J. N. | Bérubé, Napoléon |
| Benoit, M. | Bois, Ed. |
| Caron, Louis | Blanchette, Joseph |
| Dumes, Marcello Père | Boucher, Firmin |
| Dévalet, Octave | Boucher, François |
| Jefferey, Dme Auguste | Lavoie A. Dme Veuve |
| Lanouette, F. E. | Moreau, F. L. |
| Michaud, Emérina | Ouellet, Didace |
| Ouellet, Vve. Alexandre | Ouellet, George petit village |
| Potvin, F. Xavier | Pelletier, Léglise |
| Potvin, Joseph | Ruiné, Octave |
| Soucy, J. P. | Thiboutotte, David |

PAN A VENDRE

Le sousigné offre en vente un Pan de huit ans et de première qualité.

S'adresser à
JEAN PAQUET,

7 mai 1874. St-Henri de Lauzon,

MUSIQUE NOUVELLE !!

REQUE DE PARIS
PAR LE DERNIER STEAMER
ROMANCES FRANCAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50	centins
Le domino rose.....	Arago	50	"
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35	"
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50	"
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50	"
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40	"
Premier amour.....	Rupès	50	"
Dernier amour.....	50	"	"
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40	"
Rappelle-toi.....	Rupès	50	"
Noble corsier.....	Henrion	35	"
Chanson d'été.....	Rupès	50	"
L'élève obsiné.....	Hausser	25	"
Marthe.....	Rupès	50	"
O la menteuse.....	Henrion	25	"
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50	"
Passes, beau voyageur.....	Le Beau	35	"
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40	"
Si vous m'aimez.....	Rupès	50	"
Je n'ose la nommer.....	Bérat	25	"
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	30	"
La Colombe.....	Valenti	50	"

ALBUMS DE CHANT

Récueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$3.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD
COLLECTION des ROMANCES de... H PROCH
LES RAYON D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens
En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

AVIS IMPORTANT AUX CULTIVATEURS

Comme il nous est fait un grand nombre de demandes, depuis quelque temps, pour l'achat de graines de jardins, le soussigné a cru devoir établir au Bureau même de la Gazette des Campagnes un dépôt de graines de légumes adaptées à notre climat. Ces graines seront de première qualité, fraîches et pures, et elles peuvent être recommandées avec confiance à nos abonnés.

Les prix sont aussi réduits que possible.

Les graines mentionnées dans notre liste ont été prouvées d'une manière convenante par notre fournisseur qui nous en offre toute la garantie possible, étant l'expérience de sa propre culture.

Le soussigné pourra expédier par la poste, sur demande par lettre affranchie, les espèces de graines mentionnées dans le tableau suivant :

Nom des graines	Par		Par livre
	piquet	once	
	cts.	cts.	\$
BETTERAVE à salade, Bassano, très-rare....	5	10	1.00
" " rouge foncée, longue....	5	10	0.80
" " rouge ronde, précocée....	5	10	1.00
" " A vi ches, géante rouge, nouvelle....	5	5	0.80
CAROTTE, courte hâtive écarlate....	5	10	1.00
" " rouge longue de Evans, approuvée....	5	10	0.60
" " jaune longus....	5	10	0.60
" " Altringham écarlate....	5	10	
CÉLERI blanc solide....	5		
CHOU d'York, hâtif....	5	15	
" " de St. Jenn, pommé gros....	5	15	
" " de St. Denis, pommé gros....	5	15	
" " quintal ou gros d'Allemagne....	5	15	
CHOU-FLEUR de Paris....	10		
CERFEUIL, double frisé....	5	10	
CRESSON double frisé....	5	10	
CONCOMBRE très-hâtif, long....	5	10	
" " cornichon pour marinades....	10	40	
LAITUE (Salade) pomme hâtive....	5	15	
" " très-grosse....	5	15	0.60
NAVETS (jardins) hâtif d. Malte, jaune....		5	0.60
" " Altringham jaune....		5	0.60
" " hâtif globe d'or de Robertson....		5	0.30
" (des champs) Aberdeen jaune à collet....	2 oz	5	0.80
" " Norfolk....	2 oz	5	0.30
CHOU DE SIAM, à collet vert....	2 oz	5	3.00
OIGNON, gros rouge américain....	5	25	3.50
" " blanc....	5	30	1.50
" " argenté, pour marinades....	5	15	0.55
PERSIL double frisé....	5	10	
POIREAU, de Londres....	5	10	0.55
RAVES, rose hâtive, ronde....	5	10	0.55
" " blanchette hâtive, ronde....	5	10	0.55
" " rose au saumoné, longue....	5	10	0.55
" " écarlate, longue....	5	10	
" " jaune, petit hâtif, français et nouvelle....	10		
Rave, Raphanus Candatus, bien que cette espèce est de la race des raves, dissemblable à la rave on ne mange pas la racine, mais on mange les gousses à la manière des fèves....	10		
SAUGE....	5		
SARIETTE d'été....	5		
" " d'hiver....	5		
LUZERNE, par livre....			0.30

Les commandes devront être accompagnées du prix d'achat tel qu'indiqué sur notre liste; plus, le prix de postage qui doit être payé d'avance au Bureau de Poste de Ste. Anne de la Pocatière aux taux suivants: Pour une once pesant, un demi centin; 2 onces, un centin; un quart de livre, quatre centins; et par chaque livre, huit centins. Le paquet à être expédié par la poste ne devra pas excéder trois livres.

Les envois seront exécutés aussitôt la commande reçue. On devra se hâter de faire la demande de ces graines, afin que l'on puisse faire l'envoi de toutes les graines indiquées dans notre liste.—S'adresser à

FIRMIN H. PROULX,
à Ste. Anne de la Pocatière.